



## E3C : Une délégation intersyndicale académique reçue par le DGRH au ministère ce mercredi 12 février.

Suite au rassemblement au ministère du 6 février initié en particulier par nos organisations syndicales académiques (rejointes par des organisations syndicales des académies de Versailles et de Paris), le ministère a reçu une délégation intersyndicale de la région parisienne sur les revendications communes : annulation des E3C, abrogation du Bac Blanquer et retour à un véritable bac national avec des épreuves nationales, terminales, ponctuelles et anonymes, condamnation de toute forme de pression ou de répression à l'encontre des élèves ou des personnels (arrestations et gardes à vue, accusations de manipulation, présence policière dans les établissements, menaces de 0/20 collectifs...)

Cette délégation a été reçue par M. Soetemont, directeur général des ressources humaines (DGRH, c'est un des plus hauts responsables du ministère).

Ce dernier a commencé par écouter les représentants syndicaux, qui ont repris dans le détail toutes les revendications, soulignant tous les épisodes inquiétants et inacceptables qui s'étaient déroulés dans la dernière période pour obliger par la force des élèves qui ne le voulaient pas à composer sur les E3C.

« *On n'est pas sourd* » a répondu en substance le DGRH qui, du fait même de sa présence, attestait de l'inquiétude du ministère. « *On entend toutes les oppositions que vous exprimez, on entend tous les dysfonctionnements que vous mettez en avant, on prendra des mesures pour améliorer les choses pour la 2<sup>ème</sup> session des E3C en avril* », reconnaissant de fait l'ampleur du rejet de la réforme. « ***Mais celle-ci est voulue par le ministre lui-même, elle doit se mettre en place*** »

Dans les échanges, le DGRH a exprimé son souhait de « *faire retomber les tensions* », estimant « *qu'il s'était passé des choses qu'il n'aurait jamais imaginées, des niveaux de violence inacceptables* » sans préciser qui il incriminait directement. Aucune réponse sur les menaces de 0/20 collectifs, aucune non plus sur les questions relatives aux corrections

**Ses réponses se sont concentrées sur une orientation : renvoyer aux différents recteurs la responsabilité de mettre en œuvre pratiquement les E3C là où elles ne se sont pas tenues. Ce sont les recteurs, explique-t-il, qui répondront à nos inquiétudes sur la semaine de la rentrée, semaine où vont se concentrer dans les lycées toutes les épreuves reportées.**

Nos organisations syndicales académiques réaffirment les positions qu'elles ont affirmées lors du rassemblement du 06 février dans leur déclaration commune : « *C'est bien le ministre de l'éducation nationale dont la responsabilité est pleinement engagée pour que le calme revienne dans tous les lycées de notre pays. Ce n'est pas une affaire locale, c'est lui qui doit prendre la seule décision conforme à la démocratie : retirer ses E3C, retirer son bac local, rétablir un baccalauréat national ! Et dans un même mouvement, renoncer avec son gouvernement à son projet de réforme des retraites et à sa volonté de porter un coup fatal à nos statuts.*

Nos mots d'ordre restent plus que jamais inchangés :  
**Monsieur le Ministre, entendez nos revendications :**  
***Ni Bac maison, ni retraite Macron ! Ni pressions ni répression !***  
***Annulation des E3C ! Bac national dans tous les lycées !***

Nos organisations syndicales ont déposé un préavis de grève du 24 février au 07 mars 2020 pour permettre à tous les collègues de décider la grève visant à bloquer la tenue des E3C, premier pas vers l'abrogation du bac Blanquer et le retour à des épreuves terminales, nationales, anonymes, ponctuelles. Elles appellent tous les collègues à se réunir en assemblées générales dès le lundi de la rentrée et à prendre position dans ce sens.